



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 11 juillet 2018



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Sommaire

- 1. Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro : précisions et ajustements du programme en vue de la prochaine enquête publique**
- 2. La ligne « Navette Aéroport » va se doter de bus entièrement électriques**
- 3. Tisséo Collectivités confirme son engagement auprès de l'Etat en matière d'amélioration de la qualité de l'air**
- 4. Création d'un lieu pour la sauvegarde du Patrimoine des Transports Toulousains**

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

1 - Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro : précisions et ajustements du programme

En vue de la préparation du dossier d'enquête publique et de la phase préalable de concertation de l'automne 2018, des précisions et des ajustements à certains éléments du programme TAE concernant la future 3^{ème} ligne de métro ont été approuvés lors du Comité Syndical du 11 juillet 2018 :

- implantation du Site de Remisage et de Maintenance des rames sur la zone du chemin des Daturas, situé au nord du quartier des Sept Deniers ;
- implantation de la station 7 Deniers et du pôle d'échanges associé au sud du terrain du comité d'entreprise d'Airbus, dit du « TOAC » ;
- intégration d'une station au sud de Fondeyre.

Choix d'implantation du Site de Remisage et de Maintenance des rames (SMR) sur le site de Daturas

Concernant l'emplacement du site de maintenance et de remisage des rames - également appelé « garage-atelier » ou « dépôt » - le programme indique qu'à travers de nombreux secteurs étudiés, deux sites avaient été identifiés en phase d'études préliminaires (près de l'aéroport et près du terminus de Labège-La Cadène) mais ne présentaient pas de caractéristiques idéales, respectivement en termes d'acceptabilité et d'exploitation, et qu'en conclusion « *les prospections foncières se poursuivent pour trouver un site ayant l'ensemble des caractéristiques optimales nécessaires* ».

Ainsi, Tisséo Ingénierie, en lien étroit avec Toulouse Métropole, a étudié la faisabilité et l'opportunité d'implanter le SMR sur le site de Daturas, au nord du quartier des Sept Deniers. Cette implantation nécessitera de reconstituer, selon le résultat des études en cours, des fonctions pour la ville de Toulouse (ateliers Espaces Verts) et/ou pour Toulouse Métropole (déchèterie professionnelle de Daturas, compostière).

En effet, du fait de la longueur de la ligne, il apparaissait très intéressant de trouver un site proche de sa section centrale afin de réduire les circulations à vide (« hauts-le-pied ») et faciliter les injections et sorties des rames, que ce soit en période nominale de fonctionnement (extrémités de journée, passage de l'heure de pointe à l'heure creuse, etc.) ou en cas de dysfonctionnement d'une rame pendant l'exploitation.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Localisation de la station des Sept Deniers sur le site du TOAC

La délibération du 13 décembre 2017 approuvant le programme des pôles d'échanges associés au projet Toulouse Aerospace Express indiquait que « *les études doivent se poursuivre pour préciser [...] la localisation et la configuration de la station Sept Deniers, plusieurs localisations restant possibles à ce stade.* ».

Cette délibération actait le principe d'un pôle d'échange près de la station Sept Deniers et le fait que ce pôle d'échanges, y compris parc relais, est inclus dans la provision de 17 M€ pour les pôles d'échanges du programme Toulouse Aerospace Express.

Les phases de concertation avec les associations de quartier du secteur des Sept Deniers ont remis en cause certaines hypothèses de travail, et en particulier l'implantation de la station d'un côté ou de l'autre de l'espace vert du quartier tel qu'envisagé dans le programme. Ce point figure au bilan de la première phase d'information-participation menée entre novembre 2017 et février 2018 délibéré le 28 mars 2017.

Au total, 5 rencontres ont eu lieu avec les acteurs du quartier, avant, pendant et après cette première phase de concertation :

- Le 22 septembre 2017 lors du bureau de quartier 3.2 de Toulouse ;
- Le 23 novembre 2017 lors de l'atelier de quartier 3.2 du dispositif Information-participation ;
- Le 5 décembre 2017 lors d'une réunion préparatoire à une réunion publique organisée par le comité de quartier ;
- Le 4 mai 2018 lors d'un temps d'échanges autour de l'emplacement de la station des Sept Deniers ;
- Le 28 mai 2018 lors de la commission de quartier 3.2.

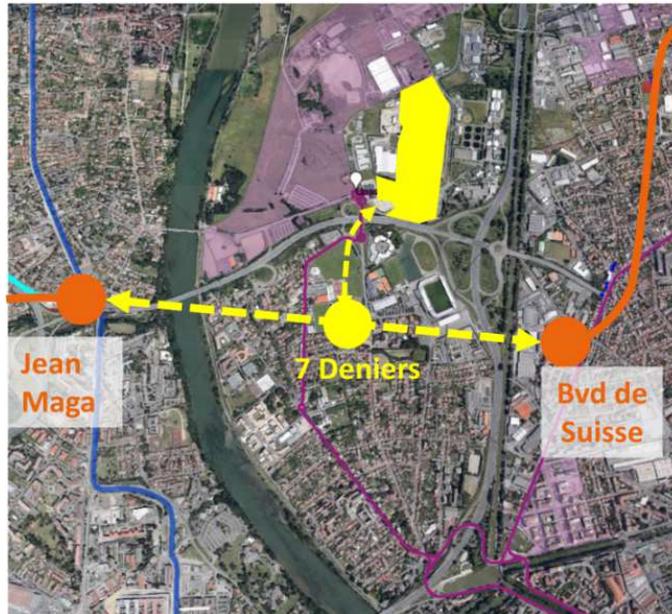
Lors des deux réunions du 4 et du 28 mai, ont été présentés :

- Les fonctionnalités du pôle d'échanges des Sept Deniers, à même de permettre des rabattements par les différents modes des territoires situés au nord du quartier Sept Deniers, notamment le quartier de Ginestous et Fenouillet
- Le site d'implantation du SMR à Daturas, ainsi que ses conséquences en termes d'implantation de la station Sept Deniers.

Ces deux considérations amènent à conclure que le secteur du TOAC (voir schéma ci-après) est la zone optimale pour l'implantation de la station, à la fois pour minimiser pour la longueur du tunnel et du raccordement au dépôt métro (« SMR ») et de par sa proximité avec la voie rapide (A621). Cette implantation permet par ailleurs de préserver l'espace vert du quartier des Sept Deniers.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Toutefois, le comité de quartier des 7 Deniers et le Collectif Job se sont positionnés en faveur d'une position près de la place Job. Ce n'est pas le cas des autres associations du quartier 3.2.

Dans son avis présenté le 30 mai 2018 au Comité Syndical, le Conseil Scientifique indiquait que « *la concertation mérite d'être poursuivie mais il n'existe pas d'élément déterminant conduisant à placer la station au cœur du quartier. En revanche son positionnement plus au nord doit être affiné ainsi que celui du parc d'échanges et du garage-atelier* ».

En conclusion, il est proposé de préciser dans le programme les implantations :

- du SMR à Daturas ;
- de la station de Sept Deniers sur le site du CE d'Airbus, dit du « TOAC ».



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Choix de l'itinéraire entre boulevard de Suisse et Raynal par La Vache

Dans son avis, le Conseil Scientifique émet un avis favorable au passage de la 3^{ème} ligne par les Faubourgs Nord, ainsi que le choix des variantes locales de tracé du programme par rapport aux propositions de l'itinéraire proposé par le Collectif citoyen (Colomiers, Maga/Purpan, Montaudran/Malepère/Labège).

En revanche, il met en balance le tracé par la Vache (stations La Vache et Toulouse Lautrec) avec un tracé plus au sud (Minimes ou Barrière de Paris) qui permettrait de réduire le coût du projet.

Il indique ainsi :

« Dans ce choix qui est d'une importance majeure, s'opposent ainsi deux critères, celui de la recherche d'économies financières d'une part, celui de la structuration urbaine du nord métropolitain d'autre part. Le Conseil scientifique considère que la pondération entre ces deux critères n'est pas de son ressort mais de celui de l'autorité politique. »

L'itinéraire défini en mars 2016 (délibération D D.2016.03.30.1.1) a en effet fait consensus dans la stratégie de développement du réseau structurant entre Tisséo Collectivités, les Collectivités membres, la Région et le Département.

Des représentants de Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole, de la Région et des experts de l'aménagement ont ainsi formalisé les enjeux territoriaux et de mobilité associés au tracé nord du projet, aux différentes échelles imbriquées des territoires du nord toulousain :

- à l'échelle du dialogue métropolitain, avec un corridor Toulouse-Montauban très dynamique sur le plan de la croissance démographique, et des flux domicile-travail très élevés,
- à l'échelle du périurbain nord, avec des enjeux de structuration urbaine grâce notamment à la ligne ferroviaire Toulouse – Saint Jory, et d'échanges avec les autres quadrants, en particulier l'ouest,
- à l'échelle des faubourgs nord de Toulouse, avec des enjeux de structuration du renouvellement urbain en cours, dans le diffus comme dans les territoires économiques en voie de mutation, et un fort potentiel d'attractivité à terme, à mi-chemin de l'aéroport, du centre-ville et de la gare TGV.
- à l'échelle du pôle d'échanges de La Vache, qui peut être considéré comme une nouvelle centralité métropolitaine.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Ces éléments viennent étayer le consensus des collectivités autour du tracé nord de l'itinéraire de la 3^{ème} ligne de métro par la Vache. En synthèse, le choix de l'itinéraire par La Vache semble essentiel pour les territoires nord, pour :

- améliorer l'accessibilité des communes périphériques,
- répondre aux enjeux d'organisation d'un réseau structurant métropolitain s'appuyant sur la desserte ferroviaire à partir de pôles d'échanges péricentraux,
- révéler des territoires de renouvellement urbain aptes à recevoir un accueil démographique et économique qui favorise la mixité urbaine et qui participe à la maîtrise de l'étalement urbain,
- accompagner une mutation urbaine en cours des territoires de faubourgs.

Par ailleurs, la Région a indiqué qu'elle engageait des études pour définir une gare « amont » à la Vache, permettant de développer les trains régionaux sur l'axe Toulouse – Saint Jory- Montauban tout en réduisant la saturation de la gare Matabiau.

Ainsi que les conclusions du débat public l'avaient souligné, la combinaison des trains régionaux et de la 3^{ème} ligne de métro, avec une correspondance à la Vache, constitue la seule véritable solution pour assurer une solution de transport avec des temps de parcours durablement attractifs pour l'accès aux emplois de la zone aéronautique depuis les territoires nord.

En conclusion, en considération de ces différents éléments, il est proposé de conserver l'itinéraire par la Vache.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

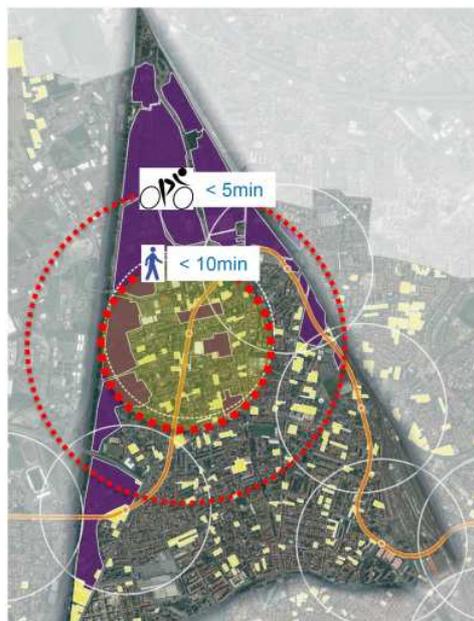
Opportunité d'une station au sud de Fondeyre

Cette station figurait à l'itinéraire soumis au débat public en 2016, mais n'avait pas été retenue dans le programme délibéré en juillet 2017, à l'issue de la première grande phase d'études préliminaires. Le Conseil Scientifique, dans le même avis présenté le 30 mai sur l'étude de l'alternative centre, indiquait que « *le maintien du tracé de référence gagnerait en cohérence en réintégrant la station Fondeyre dans le programme (ou au moins en prévoyant les réservations de génie civil permettant sa réalisation ultérieure). A cet égard le calcul socio-économique montre l'intérêt de cette station Fondeyre* ».

En effet, si la station Fondeyre présente une fréquentation relativement faible, à l'horizon 2030 elle permet des gains de temps importants : sans cette station, les habitants du quartier allant vers l'ouest de la Garonne devraient faire un long détour via la station de la Vache ou via la station Barrière de Paris de la ligne B (puis correspondance à La Vache). C'est ce qui explique l'intérêt du point de vue du calcul socio-économique.

Par ailleurs, le potentiel s'avère beaucoup plus élevé à plus long terme du fait des possibilités de renouvellement urbain du secteur au sens large et de la position de Fondeyre à mi-chemin (moins de 10 minutes) de la zone aéronautique et la gare TGV.

Ainsi, le secteur représenté ci-dessous représente un potentiel de renouvellement urbain de près de 140 hectares, desservi par les stations boulevard de Suisse, Fondeyre, La Vache et Toulouse Lautrec.



Aussi, il est proposé d'intégrer la station située au sud Fondeyre (d'un coût estimé à 20 M€) au programme de l'opération et donc au dossier d'enquête publique. Elle serait donc située entre le Canal latéral et l'Avenue des Etat-Unis. Il est à noter que cette station permet d'éviter un puits de ventilation sur cette partie du tracé.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Axes de travail pour le second semestre 2018

- Inscription du projet à l'inventaire des grands projets d'investissement public et saisine du Secrétariat Général pour l'Investissement (ex-CGI qui dépend du 1^{er} Ministre) pour la contre-expertise de l'évaluation socio-économique, indispensable à l'obtention de la subvention attendue de l'Etat.
- Mise à jour de l'évaluation socio-économique du projet ainsi que l'étude de soutenabilité financière, pour une finalisation prévue en octobre, en vue de l'instruction pour contre-expertise de l'évaluation socio-économique du Secrétariat Général Pour l'Investissement.
- Travail de construction du dossier d'enquête publique par les différents partenaires de maîtrise d'ouvrage. Ces travaux prennent en compte les remarques de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale sur le cadrage de l'étude d'impact. L'objectif est la présentation d'une version provisoire à l'Etat, puis le dépôt du dossier final début 2019, pour une enquête publique prévue en 2019.
- 2^{ème} phase d'information et de participation qui sera organisée à l'automne 2018 par Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole et le SICOVAL. Elle intégrera le projet de Connexion Ligne B, et donc la station Parc Technologique du Canal.

En accord également avec le garant de la concertation post-débat public, cette nouvelle phase de concertation se fera sur la base de la première version des livrets de présentation des stations. Ainsi, le dossier d'enquête publique finalisé prendra en compte les observations recueillies lors de cette phase de concertation qui aura lieu en octobre-novembre 2018.

- Plusieurs consultations préparées par Tisséo Ingenierie, portant sur les principaux marchés de conception et de mise en œuvre :
 - maîtrise d'œuvre de l'infrastructure, avec trois lots principaux
 - conception et réalisation du système de transport, notamment les rames et les automatismes
- Enfin, le mandat de maîtrise d'ouvrage confié à Tisséo Ingenierie sera amendé à la fin de l'année 2018 afin d'intégrer les présentes modifications de programme.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

2 – La ligne « Navette Aéroport » va se doter de bus entièrement électriques

D'ici la fin de l'année 2019, l'Aéroport de Toulouse Blagnac sera desservi par des bus électriques. La Commission Développement Durable Energie de Tisséo Collectivités a confié à son exploitant Tisséo Voyageurs, une étude de faisabilité pour acquérir des bus électriques, considérant que l'offre industrielle était désormais disponible, fiable et diversifiée. Au vu de cette étude, le Comité Syndical du 11 juillet 2018 a donc approuvé l'exploitation avec des bus standards électriques de la Navette Aéroport.

Cette étude présentée à la Commission Développement Durable Energie du 11 avril dernier a permis d'identifier la Ligne Aéroport comme étant la plus pertinente, de par sa configuration et permettrait de mettre en avant le caractère « environnemental et innovant » du réseau Tisséo pour les visiteurs arrivant à Toulouse par l'aéroport.

Conclusions de l'étude

Le **choix de véhicules « standard »** a été considéré comme le plus pertinent et le plus rationnel à ce jour au vu de l'offre constructeur pour des bus électriques. Ainsi, il est proposé de **renforcer le niveau d'offre et plus particulièrement la fréquence en heures de pointe**, sur cette ligne pour passer d'un service assuré avec 5 bus articulés, à un service assuré avec **6 bus standards**.

Le choix technique s'est porté sur des véhicules bénéficiant de l'autonomie nécessaire pour leur exploitation journalière, avec **un système de recharge lente, la nuit, au dépôt de Colomiers** qui accueillera les nouvelles infrastructures.

Une **analyse plus fine de l'offre industrielle permettra de définir s'il est préférable d'acheter ou de louer les batteries**. La durée de vie d'une batterie est donnée pour 7 à 8 ans, il sera donc nécessaire de la renouveler une fois sur la durée de vie du véhicule, estimée à 15 ans.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Quelques chiffres

575 à 675 K€ : coût d'acquisition d'un bus électrique standard, incluant l'achat du pack de batteries nécessaires pour garantir une autonomie journalière de 200 km

500 K€ : coût des travaux à réaliser au niveau du dépôt de Colomiers permettre la création de 6 postes de charge lente

De 4 à 4,5 M€ : coût estimatif global de l'investissement. Celui-ci comprend l'achat de 6 bus standards et des batteries, ainsi que la création des infrastructures de charge au dépôt de Colomiers. A noter que cette acquisition se substituera au renouvellement prévu de 6 bus standards GNV (300 K€ l'unité), **ce qui ramène le coût global de l'investissement à : de 2,2 à 2,7 M€.**

Calendrier

Ce projet fera l'objet d'un programme d'opération plus précis qui sera soumis en délibération au Comité Syndical du 3 octobre 2018.

Il précisera notamment les modalités qui seront retenues pour le réaliser et plus particulièrement :

- le choix de location ou d'acquisition des batteries ;
- le choix de la centrale d'achat qui sera retenu pour acquérir ces bus ;
- les modalités de réalisation des travaux sur le dépôt de Colomiers.

Les autres projets délibérés

Pour compléter, le Comité Syndical du 11 juillet a approuvé l'acquisition de 16 nouveaux bus standards au gaz, ils seront affectés au Linéo 5 entre Portet sur Garonne et Toulouse – Empalot qui sera mis en service en septembre 2019. Ce marché a été attribué au constructeur IVECO pour un montant total de l'ordre de 4,8 M€ HT. Les bus seront ainsi fabriqués dans ses usines ardéchoises d'Annonay.

Par ailleurs, les élus de Tisséo Collectivités ont confirmé que la priorité en matière de motorisation des bus, restait justement portée sur l'acquisition de bus au Gaz (plus aucun bus Diesel n'a été commandé depuis 2014) et a adopté le programme d'équipement du Dépôt de Colomiers, pour un montant de 5 M€ HT.

Ainsi, ce dépôt, qui était le seul à ne pas être doté d'un système de compression du Gaz permettant de charger les bus au gaz, va être équipé et l'ensemble des mesures de sécurité vont être prises pour qu'en 2021, il puisse accueillir les nouveaux bus GNV (Gaz Naturel Véhicules).

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

3 - Tisséo Collectivités confirme son engagement auprès de l'Etat en matière d'amélioration de la qualité de l'air

Lors du Comité Syndical du 11 juillet 2018, Tisséo Collectivités a confirmé son engagement auprès de l'Etat en matière d'amélioration de la qualité de l'air sur la grande agglomération toulousaine.

Tisséo Collectivités a été sollicité par l'Etat sur la mise œuvre d'une feuille de route opérationnelle en faveur de la qualité de l'air sur la zone de Toulouse, avec des actions concrètes permettant de compléter le plan de protection de l'atmosphère approuvé le 24 mars 2016.

La mise en œuvre de cette feuille de route, qui mobilise l'ensemble des administrations et organismes publics, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et les opérateurs de transports, est une réponse opérationnelle à la demande du Ministère de la transition écologique et solidaire eu égard au contentieux existant sur la zone administrative de surveillance de Toulouse pour non-respect des seuils réglementaires du dioxyde d'azote.

La qualité de l'air demeure une préoccupation de Tisséo Collectivités et qui s'intègre dans les choix politiques et opérationnels que le comité syndical fait :

- Consolidation du réseau structurant métro – tramway – Linéo pour être en capacité de transporter plus de voyageurs sur le réseau urbain Tisséo : 3^{ème} ligne de métro, doublement de la ligne A, interconnexion ligne B, prolongement du tramway T1, liaison aéroport Express, extension du réseau Linéo, téléphérique urbain et ceinture Sud.
- Equipement en station GNV des centres de maintenance bus, acquisition de bus hybrides / GNV, navette électrique.
- Augmentation de la capacité de stationnement de plusieurs parcs-relais du réseau métro / tramway et aménagements de poches de stationnement aux abords du réseau Linéo.
- Développement des services associés au covoiturage et au vélo.
- Accompagnement des entreprises en démarche de plan de mobilité.
- Mesures annuelles de qualité de l'air dans le réseau métro.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Le Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la grande agglomération et tel qu'approuvé le 7 février 2018, a pris en compte les directives nationales de réduction des GES et des émissions de polluants. De fait, son plan d'actions prévoit un certain nombre de dispositifs s'inscrivant plus directement dans les objectifs locaux et nationaux d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution des émissions de dioxyde d'azote :

- Développement du réseau structurant Tisséo permettant d'estimer un report modal conséquent, avec à terme une part de marché des transports en commun de près de 23 % parmi les modes mécanisés et une diminution de la part modale de la voiture particulière comprise dans une fourchette de 5 à 8 points.
- Recherche d'une meilleure cohérence entre les projets urbains et la programmation des projets de desserte, la densification étant synonyme d'un plus grand usage des transports en commun et des modes actifs et contribuant par ailleurs à une maîtrise de l'étalement urbain (réduction des distances et des temps de parcours).
- Organisation des réseaux routiers et des stationnements, avec notamment des actions de limitations des vitesses autorisées sur les grandes voiries (en accord avec les orientations du plan de protection de l'atmosphère) et au sein des quartiers.
- Accompagnement renforcé des démarches de plans de mobilité incitant à l'usage régulier des transports en commun, du covoiturage, du vélo, intégrant la mobilisation des entreprises sur la question du temps de travail, d'espace de coworking, du recours au télétravail.

Rappel des engagements de Tisséo Collectivités au titre de la mise en place du plan de gestion de pics de pollution entré en vigueur depuis novembre 2017

- **Services métro supplémentaires aux heures de pointe du matin et du soir lors des dépassements des seuils d'alerte ou à des épisodes durables sur plusieurs jours.**
- **Vente du « ticket Planète », uniquement en cas de déclenchement des dispositifs de gestion des pics de pollution.**
- **Délivrance de la vignette « label autopartage » en reprenant les principes de la vignette crit'air.**
- **Accompagnement en information avant/pendant/après lors des pics de pollution.**

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Ainsi, Tisséo Collectivités s'engage concrètement aux côtés de l'Etat pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, avec notamment les réalisations suivantes inscrites au programme d'investissement 2015 / 2025 :

- Linéo 1 prolongé vers Capio/Entiore.
- Linéo 3 Toulouse / Tournefeuille / Plaisance du Touch.
- Linéo 4 St Cyprien – Basso Cambo.
- Linéo 5 Toulouse / Portet sur Garonne.
- Linéo 9 Toulouse / L'Union.
- Linéo 10 Toulouse / Fonbeauzard / Aucamville / St-Alban / Fenouillet.
- Linéo 11 Toulouse / Cugnaux / Villeneuve / Frouzins.
- Mise à 52 mètres de la ligne A du métro.
- Troisième ligne de métro, desserte aéroport express et connexion ligne B.
- Prolongement du tramway T1 au Nord pour desservir le nouveau parc des expositions.
- Téléphérique urbain sud et ceinture sud.
- Extension des P+R de Borderouge, Basso Cambo et Ramonville.
- Déploiement de spots covoiturage sur les territoires du périurbain (prévision de 50 spots par an).
- Achat de 60 bus articulés GNV (27 en 2017, 17 en 2018 et 16 prévus en 2019).
- Projet Eco-conduite pour les conducteurs de bus.
- Sensibilisation accrue des entreprises et groupements d'entreprises en démarche de plan de mobilité.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Par ailleurs, au titre de la mise en œuvre du plan d'actions du Projet Mobilités 2020.2025.2030, d'autres mesures pouvant être mise en œuvre d'ici à 2025 mais ne relevant pas directement d'une maîtrise d'ouvrage de Tisséo Collectivités, contribueront également à l'atteinte des objectifs visés en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Poursuite des aménagements du réseau cyclable par les différentes intercommunalités et leurs communes membres, dans l'esprit du schéma directeur cyclable d'agglomération.
- Elaboration des pactes urbains sur les territoires déjà desservis ou allant être desservis par le réseau structurant, de façon à poursuivre l'accueil des populations et des emplois sur des secteurs déjà desservis, prioritairement par rapport à l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux territoires.
- Gestion et apaisement des vitesses de circulation sur les voiries structurantes d'agglomération, dans les centres villes, les faubourgs de Toulouse, les quartiers des communes de la périphérie.
- Organisation du dernier kilomètre en ce qui concerne la livraison des marchandises.
- Déploiement des services de covoiturage et d'autopartage, à l'échelle de l'agglomération, dans une logique d'intermodalité et de complémentarité avec le réseau de transport en commun et d'autres services de mobilité.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

4 – Création d'un lieu de sauvegarde du Patrimoine des Transports Toulousains

L'association ASPTUIT (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Transports Urbains et Inter Urbains Toulousains) a sollicité Tisséo Collectivités pour la création d'un lieu de sauvegarde du patrimoine des transports toulousains. Ce lieu aura pour finalité la protection et la valorisation du patrimoine existant avec une ouverture au grand public et au public scolaire.

Le patrimoine détenu par l'association ASPTUIT comporte :

- huit bus anciens rénovés, en état de marche,
- 20 m³ de pièces détachées
- des archives
- diverses pièces, maquettes et autres objets anciens.



Berliet PR100

Ce patrimoine est actuellement réparti sur les sites de Langlade et Montblanc et les bus sont stationnés sur le parking de Langlade, exposés aux intempéries, les pièces détachées et les archives sont entreposées dans différents lieux.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 11 juillet 2018

Une étude de faisabilité a permis de chiffrer un projet de bâtiment sur le site de Langlade à l'emplacement du stationnement actuel des véhicules anciens.

Le projet, conçu en s'inspirant des anciens entrepôts des Minimes, prendrait la forme d'un hangar de stationnement et un atelier de mécanique et offrirait également des espaces d'exposition.

Le résultat de cette étude conclut à un projet de bâtiment de type « entrepôt » qui pourrait être réalisé en 2 phases pour en répartir le coût.

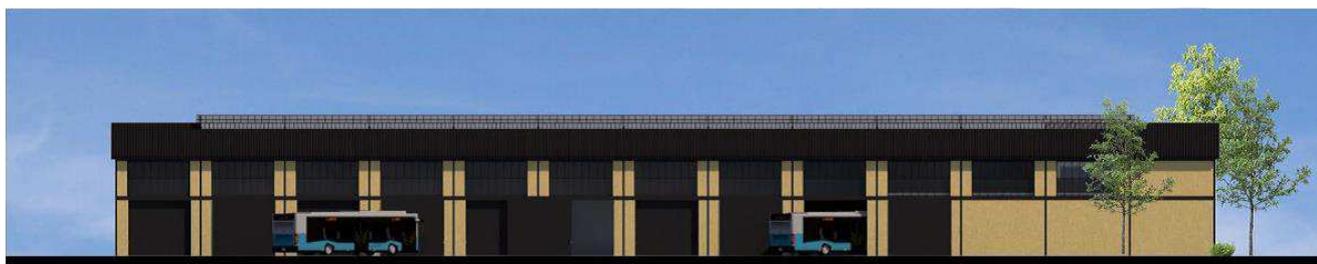
Dans ce cadre, une démarche de recherche de subvention doit permettre l'accompagnement de ce projet. Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs souhaitent poursuivre cette démarche au regard de l'intérêt présenté par le projet.



Ancien entrepôt des Minimes



Facade Sud



Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr